



Rapport du préfet sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2023

Territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés (TNO), du 8 mai 2024, je fais rapport aux résidentes et aux résidents des TNO de La Haute-Gaspésie des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tels que déposés par la firme MNP S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier 2023 s'est soldé par un excédent de 460 934 \$. À ce montant il faut soustraire les dépenses des travaux de voirie effectués dans le cadre du programme TECQ 2019-2024 au montant de 418 653 \$, nous terminons donc l'année avec un excédent réel de 42 281\$.

Les états financiers des TNO au 31 décembre 2023 présentent des revenus de fonctionnement de l'administration municipale de 564 789 \$ additionnés à la subvention à recevoir du gouvernement du Québec pour la réalisation des travaux dans le cadre de la TECQ 2019-2024 au montant de 418 653 \$ alors que les dépenses de fonctionnement ont été de l'ordre de 522 508 \$. Ce qui porte le surplus cumulé non affecté à 439 350 \$.

Parmi les investissements pour l'année 2023, des travaux de voirie ont été effectués sur le chemin Landry dans le secteur de St-Octave et la route St-Joseph des Monts du secteur TNO Mont-Albert. Un cabanon a été construit pour ranger les équipements d'entretien de la Salle de loisirs située à Cap-Seize. Divers travaux à la salle des loisirs sont inscrits dans la programmation 2024 ainsi que les réparations de la patinoire.

Le rapport financier 2023, attesté par la directrice générale et greffière-trésorière, déposé au conseil lors de la séance ordinaire du 8 mai 2024, est accompagné du rapport sans réserve de l'auditeur externe. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des TNO de La Haute-Gaspésie au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, ce rapport sera affiché sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Je remercie toute l'équipe de professionnels de la MRC et les élus pour leur précieuse collaboration.

Le préfet,

Guy Bernatchez